

Musée Classé - Encaissement et réaffectation de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : La Direction Régionale des Affaires Culturelles est susceptible d'apporter son soutien à différents projets de Musée Classé de Besançon :

1 - Département Archéologie

Publication d'un ouvrage sur les armes mérovingiennes ; elle évoquera la civilisation mérovingienne à partir des collections du Musée et des travaux de recherche effectués sur ce point au siècle dernier. Le coût de ce projet est de 180 000 F et sera financé comme suit :

Ville de Besançon	145 000 F (sur crédits du Musée)
DRAC Franche-Comté	35 000 F

2 - Département Beaux-Arts (Service Animation)

Le Service Animation propose une publication «Découverte de Musée» qui permette de découvrir le musée sous une forme ludique, ainsi qu'un jeu découverte intitulé «Hors d'oeuvres», jeu de 6 fiches concernant 6 peintures représentatives d'une époque, d'une technique.

Le coût total de ce projet est de 40 000 F et sera financé comme suit :

Ville de Besançon	20 000 F (sur crédits du Musée)
DRAC Franche-Comté	20 000 F

3 - Département Histoire/Temps

Une exposition sera prochainement présentée au Palais Granvelle dont l'ambition est double :

- d'une part présenter le projet de Musée du Temps à partir du travail en cours de l'architecte muséographe, M. Philippe DELIS.

- d'autre part être un support d'animation pendant la période de fermeture du Musée pour la réalisation des travaux.

Cette exposition intitulée «Boîte à temps» (à chacun son heure) d'un coût de 170 000 F sera financée comme suit :

Ville de Besançon	140 000 F (sur crédits du Musée)
DRAC Franche-Comté	30 000 F

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur l'ensemble de ces propositions et à autoriser M. le Maire à solliciter le versement des participations de la DRAC Franche-Comté.

Dès réception, ces subventions seront encaissées :

- en recettes sur le chapitre 945-23 article 7371 (subvention de l'Etat) - 52010 pour 55 000 F et article 7371.52020 pour 30 000 F en 1995 ou aux imputations M14 correspondantes en 1996,

- en dépenses sur le chapitre 945-23 article 662 (frais d'impression et de reliure) - 52010 pour 55 000 F et chapitre 945-23 article 645 (autres prestations) - 52020 pour 30 000 F en 1995 ou aux imputations M14 correspondantes en 1996.

4 - Département Beaux-Arts

Avec la participation de l'Etat et du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) la Ville de Besançon a pu acquérir une sculpture de Jean Pepin de HUY, intitulée «Gisant de Bourgogne». Le FRAM est susceptible d'apporter une subvention complémentaire de 51 750 F pour cette opération (participation de la Région de Franche-Comté).

Le Conseil Municipal est invité à :

- encaisser cette subvention en recettes à rattacher au chapitre 903.61 article 1052 (subvention de la Région) - 509/52010 en 1995 ou aux imputations M14 correspondantes en 1996,

- la réaffecter en dépenses au chapitre 903.61 / article 2169 (acquisition d'oeuvre d'art) - 509/52010 en 1995 ou aux imputations M14 correspondantes en 1996.

M. DUVERGET : Récemment, un bilan a été dressé de la fréquentation du Musée des Beaux-Arts durant la saison estivale et d'aucuns se sont émus de la relative faible fréquentation par rapport aux années précédentes. Cette baisse de fréquentation est préoccupante au moment où il n'y a pas encore de nouveau conservateur en chef des musées de Besançon.

La première question que je vous pose, Monsieur le Maire, est : quels sont les contacts actuellement et y a-t-il des perspectives d'avoir dans un délai assez court un nouveau conservateur en chef des musées de Besançon ?

Le deuxième point que je souhaite aborder est celui qui concerne les expositions temporaires. Nous savons maintenant que dans les musées, les collections doivent tourner et qu'un des éléments importants d'attrait des musées, ce sont les moments d'expositions temporaires qui permettent de renouveler le public, d'une part le public bisontin qui répond bien à ce type d'activité, et d'autre part d'attirer un public de l'extérieur.

Ces expositions temporaires, nous avons pu le constater à plusieurs reprises puisque vous êtes comme votre Municipalité très présent au musée, se trouvent en général dans la partie sous-sol où la mise en valeur des oeuvres est très difficile. Le recul par rapport à l'oeuvre est difficile. La question que je pose est la suivante : y a-t-il aujourd'hui dans un environnement immédiat des possibilités d'aménagement d'un local d'accueil pour des expositions temporaires qui puisse effectivement présenter un caractère d'attrait non seulement pour les oeuvres en elles-mêmes mais par rapport à la muséographie contemporaine ?

M. JACQUEMIN : Monsieur le Maire, j'irai dans le même sens que notre collègue DUVERGET. Je crois que pour Besançon, sa population et la politique du tourisme, une politique active à l'égard des musées est nécessaire. Le non-remplacement du conservateur en chef ne saurait durer très longtemps. Nous avons eu dans les années antérieures déjà, des périodes de vacance assez longues et je ne crois pas que ce soit la meilleure des choses pour notre patrimoine et pour la politique des beaux-arts dans cette ville. J'insiste beaucoup avec mon collègue DUVERGET pour que tout soit entrepris auprès de l'Etat afin que ce poste soit pourvu au plus tôt.

Sur le deuxième point, je partage tout à fait le sentiment qu'un réaménagement est nécessaire à l'intérieur même du Musée des Beaux-Arts puisqu'il y a encore de vastes espaces, ne serait-ce qu'au premier étage dans l'aile droite, qui ne sont pas utilisés à des fins d'exposition. Il y avait des projets

également d'aménagement des combles qui pouvaient développer de nouvelles surfaces. Je crois qu'il y a là des réponses aux questions que nous nous posons et nous souhaiterions connaître vos projets en ce domaine.

M. LE MAIRE : Voyez l'inconvénient d'avoir deux groupes UDF - RPR dans l'opposition parce qu'il y a deux intervenants pour poser les mêmes questions (rires), à quelques variantes près, mais vous n'avez pas tout à fait le même style, l'un et l'autre. Je plaisantais, Monsieur le Député ! L'Adjoint va répondre mais je dois vous dire à l'un et à l'autre que bien entendu le Maire n'a pas attendu vos remarques pour intervenir à plusieurs reprises. Je l'ai fait personnellement auprès de Mme le Directeur des Musées de France car il faut un conservateur en chef très vite et nous voulons un conservateur d'Etat. On aurait pu aller plus vite en acceptant un conservateur territorial. Nous voulons, nous, un conservateur d'Etat, rémunéré par l'Etat, car c'est important pour le Musée des Beaux-Arts d'avoir un tel conservateur. J'ai donc reformulé notre demande encore tout récemment auprès de Mme le Directeur des Musées de France, qui espère, d'ici la fin de l'année, faire une proposition à la Ville d'un conservateur d'Etat, mais sans trop de garanties d'après ce que j'ai pu comprendre. Peut-être que l'Adjoint à la Culture, qui est plus près que le Maire de tout ce qui concerne le Musée des Beaux-Arts, pourra mieux répondre que moi sur les deux questions.

M. FERREOL : Sur la première question, je voudrais compléter votre intervention parce que c'est vrai que vous avez pris récemment contact avec la Direction des Musées de France. Je suis personnellement allé voir, dès le départ de Matthieu PINETTE, Mme CACHIN, Directeur des Musées de France pour évoquer cette question, Monsieur DUVERGET, car vous le savez, elle est complexe car il y a peu de mouvement dans le cadre des conservateurs d'Etat actuellement. Je précise que si nous demandons un conservateur d'Etat, ce n'est pas parce que les conservateurs de la fonction territoriale seraient plus faibles, mais simplement parce que notre musée est le seul musée classé de la Région donc il en va de sa notoriété et surtout de sa prise en charge par l'Etat, et la nuance est importante en terme budgétaire. Donc nous demandons un conservateur d'Etat car dans le cadre d'un musée classé c'est la règle habituelle et c'est l'Etat qui prend en charge financièrement le poste.

Mme CACHIN nous a fait part de son appui, de son aide. Nous lui avons demandé de solliciter des candidatures, il y en a très peu pour des raisons de faiblesse du mouvement mais je peux vous dire que, le Maire l'a rappelé, pour la fin de l'année il y a déjà quelques noms qui se présentent. Je partage votre appréciation sur la difficulté que connaît notre musée dans cette phase de transition. Il n'est pas bon qu'après le dynamisme du travail de Matthieu PINETTE il y ait une phase trop longue d'attente du prochain conservateur.

Sur le deuxième aspect de votre question qui est je crois tout à fait pertinente, c'est vrai que ce beau musée manque actuellement d'une vraie salle d'expositions temporaires et je partage en partie votre appréciation mais nous ne pouvons pas tout faire. Vous savez qu'il y a dans le cadre de ce mandat un autre très grand projet qui est le Musée du Temps. Toutefois, une étude a déjà été réalisée par la Direction des Musées dans le cadre d'une restructuration du musée qui permettrait de gagner un peu de place, donc d'envisager un lieu d'expositions temporaires qui permettrait, comme vous l'avez dit, de dynamiser ce musée puisque c'est de plus en plus, on le sait, un élément important du rayonnement d'un musée.

Je voudrais pour terminer, vous montrer que même si nous n'avons pas de conservateur, des projets sont néanmoins engagés pour cette saison. Vous savez qu'au printemps, ce n'est pas encore ficelé, mais il y aura certainement une très grande exposition d'un niveau national, concrétisation de ce fameux projet avec la Russie, plus précisément avec la Ville de Tver qui pour la première fois devrait présenter en France une rétrospective de la peinture romantique russe, ce qui n'a jamais été fait en France et peut-être en Europe.

C'est un projet très ambitieux mais vous voyez que nous sommes attentifs à cet aspect des choses.

M. LE MAIRE : Merci, Monsieur l'Adjoint.

M. JACQUEMIN : Je voulais vous rassurer, Monsieur le Maire. Je crois que ce n'est pas la première fois ni la dernière que les uns et les autres nous nous exprimons à deux sur un même sujet. Cela a été fait pendant 6 ans auparavant avec le groupe Une Ambition pour Besançon.

M. LE MAIRE : Il n'y avait qu'un groupe il y a 6 ans, donc il n'y en avait qu'un seul qui intervenait.

M. JACQUEMIN : Nous coordonnons nos réponses avec Jean-Claude DUVERGET. Nous préparons ensemble les interventions, soyez rassuré.

M. LE MAIRE : Je m'en réjouis.

M. JACQUEMIN : Vos réponses aujourd'hui sont quelque peu vagues et un peu imprécises. Vous ne répondez pas sur le projet de restructuration du musée. Vous le renvoyez tout de même aux calendes grecques en disant que l'on a d'autres chats à fouetter. Ce n'est pas la réponse que nous souhaiterions, on ne peut pas renvoyer à la fin des travaux du Musée du Temps qui vont encore durer des années et des années, me semble-t-il tout projet de réaménagement du musée et aussi de salles temporaires. Cela me semble être un peu imprécis comme réponse et cela ne nous satisfait pas.

M. LE MAIRE : Bien entendu, nos réponses ne vous satisferont pas très souvent car vous êtes là, vous, pour faire beaucoup de propositions et nous pour équilibrer un budget. On vous a dit très clairement qu'on ne peut pas effectivement tout faire même ce que nous aimerions nous-mêmes faire. Donc la priorité dans notre programme est le Musée du Temps et puis s'il en est besoin, restructuration du Musée des Beaux-Arts mais on ne peut pas tout engager sur les mêmes budgets qui, je vous le dis dès à présent, seront difficiles.

M. BONNET : Monsieur le Maire, je constate que vous oscillez entre le souci de nous voir divisés et celui de nous voir dire la même chose. En fait, nos deux groupes s'efforcent de rester dans des différences subtiles. De toute façon, on apprécie également l'harmonie et le pluralisme de la majorité municipale qui n'a pas qu'un groupe non plus.

M. PINARD : Je pense qu'on pourrait peut-être faire valoir aux yeux de Mme CACHIN que l'un des fleurons du musée est le legs BESSON, que BESSON a été critique et de quelle qualité à l'Humanité dont Marcel CACHIN fut Directeur. Elle ne serait peut-être pas insensible à cela, pourquoi pas ? En matière d'art, la sensibilité peut jouer !

M. FERREOL : Oui tout à fait, mais Mme CACHIN qui est effectivement la fille de Marcel CACHIN, connaît très bien le musée de Besançon. Elle est très attentive à son avenir mais je ne sais pas si je peux faire référence à son père. Je ne l'ai pas fait lorsque je l'ai rencontrée, mais je crois qu'elle a légitimement de quoi en être fière.

M. LE MAIRE : Vous essayez d'intervenir les uns et les autres pour que nous activions dans ce domaine-là. Il nous faut un conservateur au plus tôt et plutôt payé par l'Etat !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables de la Commission Culturelle et de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte l'ensemble de ces propositions.